

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

PROTECTION ET SOUVERAINETÉ AGRICOLES - (N° 2632)

N° CD114

## AMENDEMENT

présenté par

Mme Minard, Mme Corneloup, Mme Bazin-Malgras, M. Hetzel, Mme Sylvie Bonnet, Mme Blin,  
M. Cordier, M. Brigand, Mme Dalloz et M. Ray

-----

### ARTICLE 5

Cet amendement a été déclaré irrecevable au titre de l'article 40 de la Constitution.